

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1494 & 1495 DES JEUDIS 17 & 24 JANVIER 2022 • 29ÈME ANNÉE • PRIX : 3000 FG • ZONE CEFA : 500

Dossier Air Guinée

P.4

P.2

«Si...Dalein était coupable...Alpha Condé ne lui aurait pas fait de cadeau», dicit Cellou Baldé

Cellou Dalein, jure

«Je ne me suis pas emparé d'un bien public de l'Etat»

P.3

Guinée

Cellou Dalein et Sidya Touré sommés de quitter leurs domiciles avant le 28 février 2022

P.3

Limogeage du maire de Matam

«C'est pour déstabiliser l'UFR», estime Ibrahima Bangoura, vice-président du parti

P.11



P.3

Ouattara sur la durée de la transition en Guinée

«Les choses se feront à temps opportun»

Dossier Air Guinée

«Si...Dalein était coupable...Alpha Condé ne lui aurait pas fait de cadeau», dixit Cellou Baldé

Cellou Baldé était invité de la radio FIM FM ce lundi 08 février 2022. Dans cet entretien il a levé l'équivoque sur le dossier Air Guinée qui colle à la peau de son président Cellou Dalein depuis 2010 notamment sous le CNDD. Lors de l'assemblée générale de son parti, le samedi dernier, le président de l'UFDG a fait une sortie dénonçant une sorte de diffamation et d'acharnement. Des observateurs pensent qu'il n'en avait pas besoin dès lors qu'il ne se sentait pas concerner par cette affaire. Le député uninominal de Labé rassure les militants de son parti que Cellou Dalein Diallo ne se reproche de rien. Lisez !



Bonjour M. Cellou Baldé ! Le samedi dernier Cellou Dalein Diallo a fait une sortie dénonçant une diffamation concernant le dossier Air Guinée. Qu'en dites-vous ?

Je crois que c'était très

opportun que le président Cellou s'exprime là-dessus. Depuis 1010 jusqu'à maintenant-là, il a affirmé et nous même nous l'avons relevé et relayé. Nous sommes très contents qu'en fin que ce dossier atterrisse sur la table de la justice parce que depuis 11 ans, on en parle. Mais aucune fois le président Cellou n'avait été interpellé, n'avait été interrogé, le dossier n'avait jamais atterri sur la table d'une juridiction dans notre pays. Ça été utilisé comme un moyen de chantage politique, à chaque fois que des élections, que des échéances pointes à l'horizon, on sort des dossiers comme ça.

En 2009, après le coup d'Etat comme la parole donnée n'était respectée, il y avait de la velléité pour les gens de la junte d'alors de se présenter aux élections. On a cherché des dossiers pour coller à Cellou Dalein, mais nous militants de l'UFDG, nous avons très désagréablement été surpris quand un soir devant le Dadis show, devant la télé, Dadis lui-même a demandé : Qu'est-ce que Cellou Dalein Cherche ici ? Parce qu'il n'a pas été associé, il n'a rien à voir en tout cas de façon négative dans la vente d'Air Guinée. Le dossier Air Guinée pour nous c'était opportun que le président

s'exprime. Nous sommes face à des échéances importantes, nous sommes dans le cadre d'une transition politique qui verra des élections communales, législatives et présidentielles se dérouler dans notre pays. Cellou Dalein est un homme politique qui a besoin que sa crédibilité politique soit encadrée tous les jours. Il n'a pas besoin que son image soit écornée.

Des observateurs vous opposeront le fait que Cellou Dalein Diallo n'avait pas besoin de cette sortie d'autant que vous l'avez, vous même dit : c'est un souhait chez l'UFDG que ce dossier atterrisse sur la table de l'UFDG. Donc il aurait tout simplement dû attendre que le dossier soit cité devant la CRIEF ? Pourquoi s'en presser à vouloir établir son innocence.

Nous, nous sommes des hommes politiques. Le président Cellou ne s'est pas pressé. Le président Cellou a donné écho à nos communications. Vous avez suivi l'assemblée générale, il y a eu d'abord Joachim Baba qui s'est exprimé dessus et moi-même à l'endroit des fédérations de l'intérieur pour les rassurer à ce dossier. Nous sommes des Guinéens. On

sait ce qui se passe. A l'intérieur du pays, il y a des débats un peu partout par rapport à ce dossier, et le président Cellou a donné écho aux différentes communications que nous avons fait pour vous dire : rassurez-vous qu'il n'y a rien de sérieux et de concret dans ça par rapport à ma personne. Et par rapport aux militants et à l'opinion nationale et internationale, les rassurer et se réjouir qu'en fin le dossier atterrisse devant une juridiction.

Est-ce que ce n'est pas une façon aussi de prévenir la CRIEF, les nouvelles autorités si jamais on instrumentalisait ce dossier, vous ne serez pas d'accord ? Est-ce que vous n'avez pas d'inquiétude à cet effet parce que c'est le même Cellou Dalein qui a dénoncé une certaine intention de les écarter, eux les vieux politiques. Est-ce que finalement à défaut de mettre une limite d'âge dans la constitution, est-ce que le dossier judiciaire représente une sorte d'épée de Damoclès ?

Nous avons quand même des prémisses. Nous avons des indications qu'il y a des gens qui travaillent dans l'arrière-cour du CNRD. Prenez cet élément de comparaison. Prenez la charte qui est en gestation au Burkina, prenez celle de la Guinée, on ne connaît pas qui a rédigé la charte en République de Guinée, on a juste signé CNRD, c'est qui le CNRD ? Aujourd'hui en dehors du colonel Mamadi Doumbouya, du colonel Amara, Madame Aminata, de Sadiba, on ne connaît pas c'est qui le CNRD. Alors que dans la charte, il est clairement indiqué que l'organe de définition, d'orientation stratégique de la transition, c'est le CNRD. Et le gouvernement n'est qu'une direction exécutive, il ne fera qu'exécuter, ça, c'est un problème.

Nous avons aujourd'hui des indices, il y a des gens qui travaillent dans l'arrière-cour et qui cherchent partout les moyens comme on l'a fait en 2010 et pendant les règnes du président Alpha Condé afin d'écarter Cellou Dalein Diallo. Mais qu'à cela ne tienne, nous sommes sereines. Nous sommes imperturbables, nous sommes convaincus que le président Cellou Dalein est clair comme l'eau de roche dans cette situation-là. De l'autre côté, c'est pour dire que nous ne sommes pas dans les années 80 où on fabriquait des preuves de façon fallacieuse, et rappeler que nous ne sommes plus l'air de Sidy Souleymane N'Diaye qui avait ce qu'on appelait les infractions de replis. Quand on ne trouve pas de preuve pour les coller à des innocentes personnes. Cela nous indiquera si réellement la justice sera la boussole comme l'a affirmé le Colonel Mamadi Doumbouya. L'affaire Air Guinée, Cellou ne se reproche de rien.

Cela sous-entend quoi lorsque c'est le ministre du Transport à l'époque Cellou Dalein Diallo qui a signé la convention de cessation des actifs d'Air Guinée ?

Je ne suis pas un technicien, mais ce que je sais, Cellou Dalein Diallo a exécuté un décret du président de la République. Si M. Cellou Dalein Diallo était coupable de quelque chose, convenez avec moi M. Alpha Condé ne lui aurait pas fait de cadeau. On sait qu'il y a eu beaucoup de ministres qui ont fourni des rapports à tout moment, les gens ont été cités même ici qui ont voulu accabler M. Cellou Dalein Diallo. Alpha Condé passait partout, il a compris qu'il n'y avait rien, aucune ardoise sur le dos de Cellou Dalein Diallo.

Une synthèse d'Alpha Amadou Diallo

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: l'indépendantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalga1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site
www.kefinafasso.com

Cellou Dalein, jure

«Je ne me suis pas emparé d'un bien public de l'Etat»

Le parti Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), a organisé une conférence de presse le jeudi 17 février 2022, à son siège. Le président Cellou Dalein Diallo, s'est prononcé sur ce qui pourrait expliquer le motif de ladite conférence.



D'un ton ferme, l'ancien Premier ministre a laissé entendre qu'il n'a jamais été entendu par un agent de police ou un juge «Je n'ai jamais été soupçonné de corruption ou de

détournement des deniers publics, si bien que mon capital le plus précieux pour moi, c'est ma crédibilité», indique-t-il.

Cellou Dalein Diallo, estime qu'aujourd'hui, c'est son

capital-là qui est «attaqué». C'est pourquoi il s'est dit qu'il est important d'animé cette conférence de presse pas pour défendre «un terrain ou une propriété», mais, précise-t-il, «pour

défendre ma réputation et mon honneur que je tiens beaucoup».

Selon le président de l'UFDG, cette campagne visant à l'expulser de cette maison ne date pas d'aujourd'hui. Après la prise du pouvoir en 2008 par le CNDD, le capitaine Dadis avait tenté de l'exproprier de ce domaine. Mais après avoir exposé à la junte d'alors tous les documents légaux et le processus qui a conduit à l'occupation de ce domaine par lui, « le capitaine Dadis lui avait présenté ses excuses et avoué qu'il n'était pas informé de tous ces détails. Également, au temps du Général Konaté et Alpha Condé, des gens autour de ceux-ci avaient également tenté de me déloger mais ils se sont, à leur tour, heurté

à la légalité et la normalité d'acquisition. Je ne me suis pas emparé d'un bien public de l'Etat. Il s'agissait d'un domaine privé de l'Etat, que l'Etat m'a cédé dans le respect de toutes les règles de procédure. Ce n'est pas un bien public, c'est un bien privé de l'Etat. (...) Foromo qui était alors au patrimoine bâti m'a envoyé une lettre pour l'acquisition du domaine. Le montant s'élevait à 406 millions. Il m'a dit que si je voulais, il pouvait demander au président de me le donner ou de réduire le prix. J'ai dit non, je préfère l'acheter au prix du marché (...). J'ai alors emprunté de l'argent à la Société Générale pour l'acheter. Tous les documents existent à cet effet », a-t-il ajouté.

Amadou Tidiane Diallo

Quattara sur la durée de la transition en Guinée

«Les choses se feront à temps opportun »

Les relations entre Alassane Ouattara et le président de la Transition, le colonel Mamadi Doumbouya semblent être bonnes. Dans une interview accordée à RFI et France 24, le chef de l'État ivoirien annonce que jusque-là, le leader du CNRD a tenu ses engagements à son endroit.



« Je suis en contact avec le colonel Doumbouya. Les choses se feront à temps opportun. Je peux vous dire que jusqu'à présent, il a tenu ses engagements à mon endroit et je continue de

penser que ça continuera », a déclaré ADO.

Cependant, le président de la Côte d'Ivoire rassure que la durée de la transition en Guinée dépendra des

institutions mises en place surtout le Conseil National de la Transition (CNT). C'est pourquoi, Alassane Ouattara pense que cela se fera le plus tôt que possible, avant de jurer de n'avoir jamais imposé un délai en Guinée et au Mali sur leur durée de la Transition.

« Le calendrier dépendra des institutions qui ont été mises en place et je souhaite que ce soit le plus tôt possible. Je n'ai pas imposé un délai aux Guinéens, ni aux Maliens, ni aux Burkinabés. Nous leurs disons seulement que la charte de la CEDEAO a des contraintes qu'il faut respecter », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

Guinée

Cellou Dalein et Sidya Touré sommés de quitter leurs domiciles avant le 28 février 2022

La question ne se pose plus! C'est désormais officiel, le président l'Union des forces démocratiques de Guinée a été sommé de quitter sa résidence située à dans la commune de Dixinn, sous peu de temps.

Cellou Dalein Diallo reçu une correspondance signée par le directeur du patrimoine bâti public. Cette lettre indique que l'ancien Premier ministre doit libérer la maison qu'il occupe depuis plusieurs années d'ici le 28 février prochain à 10h.

Pour rappel, depuis 2010 à l'arrivée d'Alpha Condé au pouvoir, cette maison de Dalein a été au cœur des débats en Guinée, pourtant, le leader de l'UFDG a toujours soutenu qu'il a acquis cette villa dans les règles de l'art.

Cependant, le communiqué du 15 février du CNRD indique que les occupants de la cité

ministérielle et des domaines publics maritimes du Petit bateau doivent libérer les lieux avant le 28 février. C'est la même date buttoir qui a été fixée à Cellou Dalein pour libérer sa maison bâtie sur les domaines de l'Etat située dans cette cité ministérielle.

Il faut rappeler, quelques semaines après la prise du pouvoir, les anciens dignitaires du régime Condé ont été délogés des domiciles appartenant à l'État. Il s'agit entre autres: Amadou Damaro Camara, Mounir Cissé, Mohamed Diané, Hadja Nantou Chérif, Colonel Tiegboro Camara etc...

A noter que l'ancien Premier ministre, leader de l'UFR, Sidya Touré aussi, a été sommé de quitter sa résidence de Dixinn.

Amadou Tidiane Diallo

Mamadou Bah Baddiko, président de l'UFD

« Ce CNT ne rassure pas »

Depuis l'installation des membres du CNT, des voix ne cessent de se lever pour dénoncer les premiers actes posés par les conseillers nationaux, dont le voyage prévu à l'intérieur du pays. Le président du parti UFD Mamadou Bah Baddiko joint par téléphone le vendredi, 11 février 2022, par FIM FM, pense que le voyage des membres du CNT vers l'intérieur du pays est un non événement, il signe et persiste que ce conseil national de la transition ne rassure pas. Lisez !



Bonjour M. Bah ! Les activités des conseillers nationaux de la transition ont débuté leur activité. Un discours a été tenu par le président du CNT, Dr Dansa Kourouma.

Comment vous jugez le CNT aujourd'hui ?

Nous devons nous dire que nous sommes restés sur notre faim après ce discours puisque nous l'attendions

réellement, ces chronogrammes des travaux de cette assemblée de transition, son agenda précis avec les timings, toutes les actions qu'ils comptent prendre. On n'a pas entendu le discours, on a entendu du règlement intérieur, on a noté à côté. Les premières escarmouches ont commencé. Lorsque les gens se plaignent, des gens qui s'estiment des spécialistes de droit constitutionnel à qui on n'a pas cru devoir faire appel pour des travaux qui relèvent du juridique, déjà ça commence. Mais le grand constat : c'est que, nous suivons la voie du Mali et les mêmes causes produiront les mêmes effets ; c'est-à-dire qu'on est prêt à défier toute la communauté Africaine et internationale en restant sans agenda. Plus de 5

mois, on se dirige vers le 6^{ème} mois, aujourd'hui personne ne sait quand va se terminer cette transition. Ce CNT ne rassure pas, vraiment !

Autre sujet qui est sur toutes les lèvres ; c'est le voyage des membres du CNT vers l'intérieur du pays, pour plusieurs leaders politiques, c'est un non-événement. Est-ce que c'est votre point de vue ?

Nous ne pouvons pas se prononcer sur ce voyage. On ne sait pas qu'est-ce qu'ils vont chercher à l'intérieur, où vont-ils aller ? Qui vont-ils rencontrer ? Quel est le format de ces rencontres ? Que vont-ils faire les messages qu'ils vont recevoir ? Combien de temps ça va prendre ? Et on revient encore à la transition à durée indéterminée. Il y a rien qui urge, il n'y a rien qui presse. Pour le peuple, tant qu'il n'y a pas des élections libres et honnêtes et transparentes, personne ne peut aller au nom du peuple.

Donc vous n'êtes pas rassuré, malgré la mise en place du CNT aujourd'hui tant réclamée par vous les acteurs politiques ?

De quoi va accoucher cette CNT ? On le fera avec toute objectivité, pour nous, on ne va pas faire procès d'intention, on va juger sur pièce, comme on dit : la bonne soupe se reconnaît à l'odeur qu'elle dégage à la préparation, à ce niveau croyez-moi, il y a de sujet d'inquiétude.

Pourquoi vous êtes inquiets et quelles sont vos preuves sur le terrain ?

Franchement ils ne sont absolument pas indépendants de ceux qui les ont nommés. Ils n'auront pas l'initiative des lois, ils vont se mettre à débattre...

Combien de gens ont lu entièrement une constitution avant d'être nommé ? Je veux bien le savoir. Combien de ces 81-là, ont lu entièrement les différentes constitutions de la Guinée avant d'arriver au CNT ? On ne sait pas ce qui va se passer. Laissons-les faire, ne faisons pas un procès d'intention, on verra bien, mais il faut qu'ils sachent qu'ils n'auront pas de moyen de se dissimuler derrière leurs petits doigts ;

Vous voulez dire qu'ils ne sont pas indépendants, qu'ils vont recevoir des ordres c'est ça ?

Mais ils n'ont pas...l'initiative des textes comme le CNT de 2010. Le CNT de 2010 a été nommé par les forces vives, nous. Moi, j'étais délégué politique des forces vives parfois c'est moi qui appelait les gens pour leur dire parce que j'avais quelques renseignements : Madame ou Monsieur amener moi votre CV, c'est comme ça qu'on les recrutait. On posait des questions relatives aux CV, on interrogeait et puis on choisit. Mais ceux-là, c'est le CNRD qui les a installés-là, ils sont redevables au CNRD. En plus, ils n'ont pas l'initiative des lois, on ne sait pas ce qu'ils peuvent faire, ils n'ont même pas des spécialistes qu'il faut, les gens qui connaissent la matière pour faire ça. Donc, on attend, on a absolument rien à recommander, il faut qu'ils sachent que chacun va devoir faire son devoir vis-à-vis du pays, mais que la tromperie ne passera pas. On ne peut pas tromper le peuple indéfiniment, c'est impossible, il faudra qu'un jour que la vérité éclate. On sent que la vérité n'est pas loin d'éclater.

Transcrit par Alpha Amadou Diallo

Affaire Air Guinée

La cellule de communication de l'UFDG donne des instructions aux militants



La procédure lancée contre Cellou Dalein Diallo dans l'affaire de la vente d'Air Guinée ne laisse pas indifférent son parti UFDG. Dans un communiqué publié dans la soirée du mardi 15 février, la cellule de communication dudit parti a invité ses militants et sympathisants, les communicants de s'abstenir

de tout commentaire sur ce sujet d'actualité jusqu'à nouvel ordre.

La cellule de communication dirigée par Cellou Dalein Diallo souligne que des instructions seront données par la direction pour la conduite à tenir. Par la même occasion, elle invite ses militants à rester sereins et à

ne pas céder à la panique. Elle rassure tout de même que Cellou Dalein Diallo et ses collaborateurs n'ont rien à se reprocher et se disent heureux que le dossier soit transmis à la CRIEF pour que lumière jaillisse sur cette affaire.

Amadou Tidiane Diallo

Dr Dansa à la tête du CNT

«...Je pense que c'est une chance ultime de se racheter...», dicit Pépé Francis Haba

Cinq mois après l'éviction du professeur Alpha Condé par une junte militaire, le Conseil national de transition (CNT) a été mise en place. Joint au téléphone par un de nos reporters, Pépé Francis HABA pense que c'est un non évènement. Car selon lui, l'essentiel c'est un dialogue national, qui tient compte de ceux qui représentent le peuple de Guinée. Et par ailleurs le président de l'UGDD demande son allié le parti UFDG de siéger pour mieux être au cœur de la transition. Lisez !

Les 81 conseillers, membres du CNT sont entrés en fonction. Comment votre parti UGDD réagit à la prise de fonction de ces conseillers ?

Je pense que la première réaction est positive par rapport à la nation, c'est quand même un pas vers le retour à l'ordre constitutionnel. Maintenant c'est les membres du CNT qui doivent voter toutes les lois devant conduire aux élections communales, législatives et présidentielle. Donc, c'est un pas de plus vers le retour à l'ordre constitutionnel. Maintenant le point de vue de l'UGDD et de l'ANAD, nous restons tout de même frustrer et surtout déçu, puisque le ministre de l'Administration et du territoire n'a retenu qu'une seule candidature sur les quatre que nous avons présentés. C'est avec déception que nous avons suivi cet évènement.

Justement l'ANAD dont vous êtes membre à part votre allié l'UFDG...Que comptez-vous faire, vous allez continuer le combat et exiger vos trois places ? Ou bien vous allez tourner la page, oublier et observer désormais ?



Nous avons dénoncé, nous avons dit que si c'est possible que justice soit faite, nos éléments qui ont été omis soient repris, que cela soit fait. Maintenant cela ne va pas empêcher le seul qui a été retenu de siéger. Nous en avons parlé en plénière même s'il y a beaucoup de gens qui disent qu'il ne fallait pas, mais les membres de l'ANAD en grande majorité ont décidé qu'il siège.

Maintenant il faut tourner la page. On nous a triché une fois, j'espère qu'on ne nous trichera pas pendant les prochaines échéances.

Lors de l'installation, le président du CNT, Dr Dansa Kourouma a tenu un discours. Comment vous commentez ce discours du président du CNT ? Vous vous êtes rassurés ou pas ?

Le personnage en lui-même

ne rassure pas de la vérité, mais étant donné que c'est quelqu'un qui connaît la Guinée, je pense que c'est une chance ultime de se racheter puisque cela a fait une vague de contestation : que ce soit sur les réseaux sociaux, sur les médias et même dans le quartier, il en est conscient, il sait qu'il ne fait pas l'unanimité, il doit se mettre au-dessus de la mêlée et pour travailler que pour l'intérêt du peuple de Guinée et de toutes les couches de la population, pas pour l'intérêt d'un groupe qui qu'il soit. Le CNT doit tout faire pour influencer...

Bientôt ces 81 conseillers vont entamer une tournée à l'intérieur du pays. Objectif : connaître les réalités sur le terrain. Pour plusieurs observateurs c'est un non évènement. Est-ce que c'est votre point de vue ?

Complètement un non évènement. Ils ne sont pas des élus du peuple, ce sont des gens qui ont été nommés. Donc, faire le tour du pays, je pense que ça ne correspond pas à la vocation qu'ils auraient assumé, puisque ce sont des gens qui connaissent la Guinée même s'il y a

beaucoup qui sont dans leur premier emploi, il y a beaucoup qui n'ont pas d'expériences, ils n'ont pas de légitimité... L'essentiel c'est pour un dialogue national et qui tiennent compte de ceux qui représentent vraiment le peuple de Guinée, et ce peuple c'est la classe politique qui tient compte de l'avis de cette classe politique.

Après le CPP et FPP, il y a désormais l'UPP. Donc plusieurs coalitions politiques en quelques semaines seulement, pour certains acteurs politiques ce manque d'union risque de vous affaiblir devant la junte militaire au pouvoir. Quel est votre point de vue ? Êtes-vous d'accord ou pas ?

Chaque parti politique est créé pour conquérir le pouvoir donc chaque parti politique est un adversaire potentiel... Donc, la création de plusieurs coalitions politiques normalement devrait rendre vivace notre démocratie puisqu'une démocratie c'est la diversité d'opinion. Moi, je suis en train de pointer de doigt le ministère de l'administration et du territoire qui, à son arrivé a favorisé cette prolifération de coalitions parce que quand on doit inviter les partis politiques, on les invite par coalition, c'est l'ANAD quand même qui détient les 50% de l'électorat de la Guinée. On dit que l'ANAD sera représenté par 4 à 5 membres, on prend par exemple la CORED qui représente moins de 2% de l'électorat, on dit : bon, quatre personnes, alors que normalement ça ne doit pas être comme ça. Ils doivent tenir compte de la représentativité du poids politique et ainsi de suite.

Alpha Amadou Diallo

Affaire Air Guinée

Une information judiciaire ouverte contre Cellou Dalein, Mamadou Sylla

M. Aly Touré, procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques (CRIEF) a annoncé qu'une information judiciaire a été ouverte contre Cellou Dalein Diallo, Mamadou Sylla et certaines personnes dans le dossier d'Air Guinée. Ces personnes sont accusées de détournement d'argent

public, d'enrichissement illicite lors de la vente du Boeing 737 d'Air Guinée.

« Dans la cession de ce bien de l'État certains cadres de l'État et un opérateur économique ont mis des infractions graves à la loi pénale. Les personnes visées par cette enquête sont : M. Mamadou Cellou Dalein Diallo, à l'époque

ministre des Transports et des travaux publics ; M. Cheikh Hamed Camara, ministre de l'Economie et des Finances ; M. Ibrahima Camara, directeur de l'unité de privatisation du ministère de l'Economie et des finances et M. Mamadou Sylla, opérateur économique. Après analyse du rapport d'audit, le

parquet a requis l'ouverture d'une information pour les faits de malversations dans la passation des marchés publics, corruption, enrichissement illicite, détournement de deniers publics, recel de bien et de complicité », a annoncé Ay Touré, procureur spécial de la CRIEF.

Bhoye Barry

Commissaire Fabou à la barre

« A la DCPJ, j'ai demandé à Foniké s'il n'a pas fait l'objet de violence, il a dit non... »



L'ancien patron de la Direction centrale de la police judiciaire, Aboubacar Fabou Camara a comparu le lundi 14 février 2022, devant la Cour d'Appel de Conakry pour des faits de : « arrestations arbitraires, dénonciations calomnieuses, menaces, violences et injures », à la requête de Foniké Mangué.

Face au juge, le prévenu a nié en bloc les accusations portées contre lui. Par ailleurs, Aboubacar Fabou Camara déclare que lors de l'interpellation

d'Oumar Sylla » Foniké Mangué », à son domicile, ses services ont agi en flagrant délit, dans le cadre des infractions constatées. « Foniké Mangué n'a pas été violenté, ni injurié, je ne mentirai pour personne. Quand on est allé le chercher il s'est levé de lui-même. A la DPJ, il était logé dans le bureau du chef de peloton et à chaque fois, je venais m'assurer qu'il va bien. Quand il est arrivé à la DCPJ, je lui ai demandé s'il n'a pas fait l'objet de violence, il a dit non », a-t-il expliqué.

Plus loin, Fabou déclare

être surpris de tels faits soient portés contre la DCPJ. Ce n'est pas tout ! L'ancien protégé d'Alpha Condé a été questionné si une convocation avait été adressée à Foniké Mangué avant son interpellation ? « L'officier qui est allé le chercher détenait une convocation. C'est sur la base des informations reçues, la menace était telle que nous avons agi en flagrance. Foniké Mangué a été arrêté le 17 Avril 2020, il n'a été déféré qu'au 24 avril. A chaque 48 heures, nous demandons au procureur si nous pouvons proroger la garde à vue, avant de la renouveler », a-t-il fait savoir.

Affaire à suivre...

Tidiane Diallo

Ismaël Condé (PRPAG)

« Le travail de la CRIEF va dissuader les uns et les autres »

Longtemps entretenus, les détournements de fonds publics ont plus que jamais ruiné le pays.

Pour endiguer ce fléau, le Comité National du Rassemblement pour le Développement qui s'est emparé du pouvoir le 05 septembre 2021 a créé la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financiers (CRIEF).

L'action a été saluée par plus d'un.

Pour le professeur de sociologie à la retraite Ismaël Condé qui souhaite d'ailleurs plein succès à la CRIEF, cette Cour accomplira un travail de dissuasion. « Le travail de la CRIEF va dissuader les uns et les autres dans ces pratiques qui étaient devenues très très courantes. L'humiliation que vont subir ceux qui

vont être retenus dans les mailles de la justice sera dissuasive pour tous ceux qui ont en tête qu'il faut s'enrichir au détriment de l'État », a déclaré l'homme politique dans un entretien accordé à notre rédaction le 16 février 2022. Par ailleurs, le président du Parti de la Révolution Populaire Africaine de Guinée (PRPAG) dit remercier Dieu pour lui avoir donné la foi de ne pas céder, dit-il « à la tentation ».

Mosaïqueguinee.com

Guinée

Le ministère des Mines menace de retirer le permis de la SBG

La Société des Bauxites de Guinée (SBG) traverse des difficultés depuis plusieurs mois, avec notamment une procédure judiciaire entamée par son partenaire Marine Contracting Infrastructures (MCI). Depuis le 24 janvier dernier, l'entreprise a reçu une mise en demeure du ministère des Mines et de la Géologie, sous peine de retrait de son permis minier, indique une lettre vue par WESTAF MINING.

Dans ladite lettre, le ministre des Mines, Moussa Magassouba, nommé le 4 novembre 2021 par la junte militaire, parle de « manquement aux obligations » de la SBG contenues dans « la convention et concession minière pour la bauxite dans la région de Kindia.

Selon lui, la société n'a pas respecté ses engagements à plusieurs niveaux. Dans l'ordre, il est reproché à la SBG le non respect du chronogramme de réalisation des travaux et des dépenses minimales pour les travaux miniers qui doivent être « supérieures ou égales à 25% sur un total de deux années consécutives ». La « disparition des garanties financières », sans compter les « dépôts irréguliers des rapports d'activités » sont aussi indexés par Magassouba.

Une source proche de la SBG a dit à WESTAF MINING que la société avait initialement sollicité du ministre un déplacement dans les installations de la société pour toucher du doigt la réalité. En vain.

Selon cette source, deux missions, dont une qui n'était pas constituée d'experts dans le domaine minier, se sont rendus sur le site de la SBG « après le dépôt de la lettre » de mise en demeure.

« Je vous adresse la présente mise en demeure devant vous permettre de vous mettre en

règle dans un délai de quarante cinq jours, à compter de la date de réception de la présente notification (...) passé ce délai, l'administration minière se réserve le droit de procéder au retrait dudit permis », affirme Magassouba dans sa lettre.

Du côté de la SBG, les activités ont d'ailleurs été arrêtées, suite à des accusations de « transport illégal de bauxite », via la route communautaire.

« Il y a sans doute un malentendu. Avant d'atteindre la bauxite, il y a une couche stérile qu'il faut décaper et ranger de côté afin de pouvoir l'utiliser comme terrassement plus tard pour une réhabilitation du couvert végétal, après l'exploitation. Les camions saisis étaient chargés de cette couche, car nous n'avons pas commencé l'exploitation », a dit notre source de la SBG.

La Société des Bauxite de Guinée S.A. (SBG S.A) est une société de droit guinéen, immatriculée au registre du commerce sous le N° 021.666A/2008.

En 2015, son capital était contrôlé par P Pals Holding (78,5%), SOGICO SARL (18,5%), la SOGUIPAMI (3%), mais depuis 2019 elle est en joint-venture avec MCI, du groupe Ghantoot, avec 50% de parts sociales pour les Emiratis, selon MCI.

Westaf Mining

L'indépendant

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures

Limogeage du maire de Matam

« C'est pour déstabiliser l'UFR », estime Ibrahima Bangoura, vice-président du parti

Parmi les hauts cadres qui ont été limogés par un décret diffusé sur la télévision nationale dans la soirée de lundi 14 février, figure Seydouba Sakho maire de la commune de Matam, élu sous la bannière du parti Union des Forces Républicaine (UFR)



L'ancien député Ibrahima Bangoura, premier vice-président de l'UFR a fait une sortie ce matin, pour dénoncer cette situation qui, à son entendement, s'apparente à une volonté de déstabiliser le parti dirigé par Sidya Touré.

Après avoir souligné qu'au sein de l'UFR, la nouvelle concernant le limogeage du maire Sacko a été accueillie avec beaucoup de circonspections, M. Bangoura a fait entendre : « à mon entendement, un maire c'est un élu du peuple. Lorsqu'on est élu et qu'on occupe un poste électif, on ne peut être révoqué que pour faute lourde et ces fautes-là, la procédure est

indiquée et cette révocation ne peut intervenir qu'à la suite d'une procédure longue et laborieuse. En tout état de cause, ce sont les élections qui révoquent un élu et non un acte administratif. L'acte administratif peut suspendre mais il ne peut pas révoquer. »

Tout en ajoutant que « le vent qui souffle aujourd'hui c'est un vent qui va dans le sens de déstabilisation de l'UFR ».

Face à cette situation, le vice-président, Ibrahima Bangoura compte prendre des dispositions au moment opportun.

« Nous ne sommes pas encore suffisamment

informés, mais c'est sûr que le parti va prendre des dispositions et réagir en temps opportun ça c'est sûr parce qu'on ne va pas laisser comme cela nos élus se faire des choses que la loi n'autorise pas. Nous avons pensé que le CNRD est venu pour une réelle refondation. Et la refondation veut dire que nous marchons dans le sillage de la loi. Si le sillage de la loi n'y est pas ; je pense que ça serait très difficile pour que la refondation soit une réalité, parce que la refondation ne peut se faire qu'en fonction des textes et de la loi », a-t-il déclaré.

Guinee7.com

Sidya Touré

« J'ai acquis légalement un terrain dans un domaine privé de l'État, et j'ai construit ma maison... »

Alors qu'il est sommé de quitter sa résidence le 28 février au plus tard par le Comité National du Rassemblement et pour le Développement à travers le patrimoine bâti, Sidya Touré se veut clair sur les conditions d'obtention de son domicile.

L'ancien premier ministre guinéen sous le régime Conté, affirme avoir passé par la procédure légale, afin de bénéficier de ce domaine.

« J'ai acquis légalement un terrain dans le domaine privé de l'État, ce qui permet la loi. Et j'ai construit ma maison pendant plus de deux (2) ans. Je ne suis pas dans un bail emphytéotique. Je suis dans une maison qui m'appartient », a-t-il précisé d'entrée de jeu au micro de nos confrères de FIM FM, ce jeudi 17 février 2022.

Le président de l'UFR soulève d'ailleurs des incohérences dans la démarche du CNRD, et rappelle que la zone dans

son entièreté, fait partie du contentieux franco-guinéen.

« Je ne serai pas là si la date est maintenue telle quelle, bien que le document que j'ai reçu n'est absolument pas juridiquement légal. Je n'appartiens pas au patrimoine bâti. Le numéro de maison qu'on a mis est faux. Ce n'est pas une maison, c'est un terrain que j'ai acheté. On a situé mon habitation à Dixinn port, alors que moi je suis à la minière, mais je ne tiens pas compte de tout ça. Ce par contre que je peux soulever, ce que tout ce quartier de la minière fait partie du fameux contentieux franco-guinéen. La seule personne qui a un document là-bas du président de la République,

qui a été, verser de l'argent au trésor et qui en a les preuves c'est moi. Il y a plein d'immeubles qui sont en train de monter, tous ces gens n'ont aucun document autre peut-être qu'un service leur a donné. Mais c'est chez moi qu'on vient me dire de sortir. Je n'ai vu personne en train de dire nous avons reçu un papier, il faut qu'on sorte de là, parce que c'est un domaine de l'État. Cela semble donc dirigé contre ma personne. C'est ce que je n'admets pas », a-t-il lancé dans l'émission « Mirador » de FIM FM.

Hadja Kadé Barry



N'zérékoré

Le ministre Guillaume Harwing déplore le manque de conscience professionnelle chez certains enseignants

Le ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation, a entamé une tournée à l'intérieur du pays pour toucher du doigt les réalités dont souffre l'école Guinéenne afin d'apporter des solutions. A N'zérékoré, le patron du département de l'Education et sa suite ont relevé plusieurs manquements qui assaillent le système éducatif guinéen.

Après avoir assisté à la montée des couleurs au lycée collège Alpha Yaya Diallo, ce mardi matin, il a rencontré les enseignants dans la salle amphithéâtre de L'ENI de N'zérékoré. Au cours de la présentation des vœux traditionnels, le Maire de la commune, Moriba Albert Delamou a profité pour solliciter auprès du Ministre l'engagement des enseignants communautaires dans sa municipalité en particulier, et la préfecture en général mais aussi les difficultés liées aux infrastructures.

En réponse, Guillaume Harwing a remercié d'abord ses hôtes pour l'accueil avant d'indiquer comprendre les inquiétudes des autorités communales et éducatives.

« Le constat, il est amère. Nous venons d'écouter Monsieur le Maire qui a décliné tous les problèmes qui assaillent l'éducation guinéenne ici en N'zérékoré. Je cite, un manque criard d'enseignants, c'est une certitude, c'est vrai. Un manque criard de table banc, c'est aussi une certitude, c'est vrai. Les infrastructures sont vétustes, c'est une certitude. Il y a une dernière chose que le maire n'a pas signalé qui est le manque de conscience professionnelle des enseignants. Chers collègues enseignants, osons nous dire la vérité, j'étais enseignant, je suis encore enseignant et je vais rester enseignant. Ce n'est pas tous les enseignants, mais certains commencent à détruire la mission noble sacerdotale des enseignants. Nous avons fait le tour du pays. Nous sommes passés dans certains endroits, nous



rentrons à l'école jusqu'à 8 heures 45 aucun enseignant n'est là à part le directeur de l'école. Et dans les endroits où les enfants font 15 kilomètres avant d'arriver à l'école. En route, j'ai garé ma voiture, et j'ai demandé à une élève de monter dans ma voiture. Je lui ai demandé si elle allait à l'école, elle m'a dit Oui. On a parcouru plus de 15 minutes et il n'y avait pas d'embouteillage. Imaginez le nombre de kilomètres ? On va à l'école, on ne trouve aucun enseignant. Il était presque 9 heures. L'État peut construire des écoles, un peu partout, engager les gens partout, mais croyez moi que l'État ne peut pas donner la conscience professionnelle. Ça c'est un sérieux problème, il faudrait bien qu'on change cette vieille habitude. Chers collègues enseignants, prenons nos responsabilités. Nous avons écouté et c'est ce qui a fait que nous sommes sortis, c'est pour rectifier ça. C'est pour effectivement diagnostiquer les problèmes. On allait faire

1000 ans à Conakry, je n'allais pas voir les réalités que j'ai vues sur le terrain. Nous allons prendre des dispositions et faire ce que nous pouvons faire. C'est ça l'esprit du CNRD. La situation des contractuels, nous en avons entendu parler. Nous avons hérité d'une situation et nous n'avons que 4 mois aux affaires. Ça fait combien de temps, les contractuels courent derrière cette chose. Nous en sommes conscients, ils sont en train de travailler, ils se battent pour l'école Guinéenne, ne pas le reconnaître, c'est être ingrat. Les dispositions sont en train d'être prises par le département de l'enseignement pré-universitaire, la fonction publique, mais aussi le budget pour voir ce que nous pouvons faire. Une chose reste claire, il faudrait bien que cela soit clair, partout nous passons nous le disons l'intégration à la fonction publique passe par le concours. Ce n'est pas de nous, ce n'est pas de vous, c'est la loi L O 27 », a indiqué le Ministre d'un ton

franc. Par ailleurs, il a invité les responsables d'éducation à organiser les examens crédibles dans leurs différentes zones, une façon de contribuer selon lui, à la qualification du système éducatif guinéen.

« J'ai la chance d'avoir plusieurs enseignants dans cette salle, la répétition est

pédagogique. Chers collègues enseignants, N'zérékoré n'est en compétition avec personne dans l'organisation des examens. N'zérékoré n'est en compétition avec aucune préfecture. N'zérékoré est en compétition avec N'zérékoré. N'zérékoré ne doit pas se dire, je dois avoir un pourcentage par tous les moyens, Non. Ça ne doit pas être la préoccupation de N'zérékoré, sa préoccupation doit être d'organiser les bons examens pour que les gagnants méritent leur place », a fait savoir le Ministre qui invite les enseignants à faire des évaluations justes surtout au niveau des classes de passage où aucun élève n'échoue selon lui.

Quant aux enseignants, ils se disent rassurés par le franc parler du patron de leur département avant de réaffirmer leur soutien à cette nouvelle équipe.

mediaguinee.com

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Billet

« C'est notre tour de manger », se disent les nouveaux élus guinéens après la proclamation des résultats de chaque élection. Ce constat, fait par maître Maurice Togba Zogbélemou dans son excellent ouvrage sur les élections en Guinée, révèle que chez-nous on brigue les suffrages des citoyens dans l'unique espoir de manger à sa faim ou de s'enrichir.

Walaoulou BILIVOGUI

Affaire Air Guinée

“Le dossier a été instrumentalisé”, dénonce le camp de Mamadou Sylla

Dans le dossier de la vente de l'avion Air Guinée, Mamadou Sylla et Cellou Dalein Diallo sont dans le viseur de la Cour de répressions des infractions économiques et financières (CRIEF) pour enrichissement illicite et détournement de deniers publics.



Le camp de Mamadou Sylla espère que ce dossier va enfin connaître son épilogue. “Nous avons accueilli cela dans l'espoir que cette fois-ci, on va se débarrasser de ce dossier en disant le droit. Ce dossier comme d'autres a été instrumentalisé par

beaucoup de dirigeants qui se sont succédé au pouvoir”, indique Dembo Sylla.

“Du président Dadis à Konaté en passant par Alpha Condé et maintenant le président Doumbouya, ils ont tous brandi ce dossier en

tenant compte de la personnalité des gens qui sont cités dans ce dossier”, ajoute-t-il.

“Aujourd'hui, le gouvernement Doumbouya est en train de vendre les voitures achetées avec des fonds de l'État. C'est de la

même manière en 2002 que le gouvernement de feu Conté a décidé de vendre l'avion. Vu que c'est un contrat commercial entre l'acheteur et le vendeur, les ministres de finances et de transports vont naturellement agir au nom du gouvernement”, poursuit-il.

Le vice-président de l'UDG estime que la réouverture du dossier est une bonne chose “si c'est un moyen d'éclaircir cela, de s'en débarrasser pour que ça quitte le domaine du subjectif. On pense qu'on peut instrumentaliser ou effrayer les gens qui sont là-dedans”.

Pour ce qui est du rapport d'audit produit par l'équipe de Dr Ousmane Kaba sous le règne de Dadis Camara, Dembo Sylla affirme que “ce

n'est pas quelque chose qui est opposable dans le dossier Air Guinée pour la simple raison que Dr Ousmane Kaba lui-même et d'autres fonctionnaires ont été des hauts fonctionnaires de l'Etat”.

“A un moment donné, celui qui représente tout le peuple de Guinée lorsqu'il décide quelque chose et qu'il met les choses dans les formes légales, qu'un contrat soit issu de cela, je ne vois pas comment cela peut être soumis à des tracasseries de rapports”, ajoute M. Sylla.

Il espère que “le juge qui sera saisi de ce dossier va regarder sur le plan du droit et pas en tenant compte des questions subjectives liées à des personnes”.

VisionGuinee.Info

Un membre du CNT prévient le CNRD

“Nos concitoyens commencent à s'inquiéter”



Ahmed Tidiane Sylla, conseiller national de la transition, issu des rangs de l'Union des forces républicaines, estime que les populations commencent à avoir des doutes sur la conduite de la transition par Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD).

Le responsable de la cellule de la communication de

l'Union des forces républicaines (UFR) indique que le Conseil national du rassemblement pour le développement (CNRD) doit être en phase avec les aspirations des guinéens.

“Le CNRD doit rassurer les populations en posant des actes justes, concertés et acceptables en phase avec les priorités de la transition”, assure Ahmed Tidiane Sylla.

Ce conseiller au CNT assure que le peuple commence à se méfier des démarches de la junte dans la conduite de la transition.

“Le manque de lisibilité sur ces priorités crée le flou et entraîne le doute. Nos concitoyens commencent à s'inquiéter”, alerte ce proche de Sidya Touré.

Pathé BAH

Sortie d'Alassane Ouattara sur la durée de la transition en Guinée

« Il a parfaitement raison » (Dr Faya)

Dans une interview accordée à nos confrères de Radio France internationale (RFI) et de France 24, le président ivoirien Alassane Dramane Ouattara s'est prononcé sur plusieurs questions d'actualité dans la sous-région notamment la durée de la transition en Guinée.

Pour le président ivoirien, c'est aux institutions mises en place par le CNRD de décider de la durée de la transition en Guinée. Un avis partagé par Dr Faya Millimono président du BL que nous avons joint ce jeudi 17 février 2022 sur la question.

«La charte est plutôt claire

là-dessus, elle a dit que la durée ne devait pas être déterminée à la hâte. Sans tenir compte des priorités nationales, et que la durée sera déterminée de façon consensuelle au CNT, et le CNT est ouvert à l'idée d'élargir la concertation avec les autres forces vives de la nation, parce que lorsque nous déterminons cette durée, il faut qu'elle soit celle qui peut nous permettre d'accomplir les priorités les plus importantes et de permettre au pays de redémarrer ; donc de ce point de vue, le président Ouattara a parfaitement raison », a lancé.

Hadjiratou Bah

Du fonds souverain en Guinée

Quelle opportunité ? (Par Mohamed Cissé)

Dans un contexte de transition politique, la Guinée est confrontée à un débat récurrent sur la volatilité des prix des produits pétroliers et ceux des autres matières premières. A peine a-t-il pris le pouvoir, le CNRD a jugé nécessaire de baisser le prix du carburant à la pompe de 11 000 GNF à 10 000 GNF. Si les uns y voyaient une attention particulière accordée aux citoyens, les autres y trouvaient une décision hâtive qui pourrait peser sur les finances publiques. La contraction des recettes surtout celles issues du partenariat au développement augmente la pression sociale et risque de causer l'anxiété budgétaire.

Si la volatilité des cours des ressources naturelles obéit au mécanisme de marché, dans le cadre budgétaire, des institutions peuvent-elles être établies afin de faire face aux imprévus récurrents pouvant toucher à la qualité de délivrance des services publics sociaux de base.

Une pratique répandue dans le monde, surtout dans l'essentiel des pays riches en ressources naturelles, est la création du Fonds souverain qui est un fonds d'investissement détenu par l'Etat et généralement alimenté par les recettes tirées des ressources naturelles, les excédents budgétaires et les excédents de la balance de paiement. Faudrait-il noter que tous les fonds ne sont pas alimentés par les matières premières ? c'est le cas de *Korea Investment Corporation* de la Corée du sud, *Khaznah Nasional* de la Malaisie et *National Social Security Fund* de la Chine entre autres.

Sur des dizaines de fonds souverains dans le monde en 2019 (il y en avait 78 en 2018), cinq (05) fonds ont constitué le Top 5 avec 3 846,78 milliards de dollars. Il s'agit respectivement de *Government Pension Fund* de la Norvège, *China Investment Corporation* de la Chine, *Abu Dhabi Investment Authority* des Emirats Arabes Unis, *Koweït Investment Authority* de Koweït et *Autorité Monétaire de Hong Kong* *Portefeuille d'investissement* de la Chine-Hong Kong, selon *statista*.

La Guinée, à l'instar des autres pays riches en ressources naturelles, dispose-t-elle d'un fonds souverain ?

Selon nos entretiens avec des cadres des finances, la



Guinée ne dispose pas encore de fonds souverain. Ces entretiens sont confortés par l'évaluation de la Guinée par *Natural Resource Governance Institute* à travers l'« *Indice de gouvernance des ressources naturelles 2021* ». Selon le rapport d'évaluation de cette organisation, « *la sous-composante « Fonds souverains » reste inapplicable car une telle institution n'existe pas encore en Guinée* ».

Qu'est-ce que la Guinée gagnerait en instituant un tel fonds ?

Premièrement, le découplage des dépenses et recettes publiques à court terme. Il s'agit de casser le cycle expansion-contraction en dissociant les dépenses gouvernementales courantes des recettes volatiles provenant des ressources naturelles. Cela permettrait à la Guinée de protéger la politique budgétaire de la volatilité des cours des matières premières par la création d'un fonds de stabilisation. Lorsque les recettes réelles tirées des ressources naturelles sont supérieures aux recettes structurelles, le gouvernement alimente le fonds. Lorsque ces

dernières sont supérieures, le gouvernement prélève dans le fonds. C'est le cas de *General Reserve Funds* du Koweït qui est un exemple de fonds de stabilisation.

Deuxièmement, la création d'un fonds d'épargne permettrait d'assurer la viabilité budgétaire de long terme. Cela est mis en œuvre par la fixation d'un solde primaire structurel durable soit un solde primaire hors ressources naturelles durable. Entendons-nous par solde primaire un solde avant paiement des intérêts des emprunts. Le *Future Generations Fund* du Koweït est également un exemple de fonds d'épargne.

Les deux fonds (fonds de stabilisation et fonds d'épargne) constituent le fonds souverain qui nécessite une gouvernance vertueuse et un cadre d'investissement fiable. Il est donc clair que le prix de la stabilité est la constitution d'une épargne de précaution dont la gestion doit obéir aux exigences de bonne gouvernance.

De ce qui précède, l'on se demanderait de l'opportunité de création du

fonds souverain par le CNRD. Précisément, les conditions économiques déjà inquiétantes permettent-elles cette innovation dans le dispositif macroéconomique guinéen ?

En plus de l'hypothèse faible de mobilisation des recettes budgétaires par rapport à la prévision définie dans l'ordonnance du Président de la Transition, le manque de visibilité sur l'horizon dans le secteur privé et le statut encore « jaune » d'un pays potentiellement exposé si non qu'exposé aux multitudes de sanctions

d'ordre financier rendent difficiles le financement des besoins sociopolitiques de surcroît la constitution d'un tel fonds. Quand bien même que ces recettes seraient mobilisées, le renforcement du taux prévisionnel d'investissement pourrait compliquer une telle réalisation sans oublier la non prise en compte d'un tel dispositif dans le cadre budgétaire actuel. D'autres contraintes pourraient bien peser sur l'administration financière du pays selon les données en leur disposition.

Cette hypothèse est-elle valable pour les années qui suivent ?

Tout dépend du *risque pays* de la Guinée et l'engagement politique des dirigeants à se doter d'instruments à la fois de couverture et de transfert intertemporel de richesses. Néanmoins, dans les temps qui suivent, nous déclinons des principes de gouvernance d'un tel fonds et les axes potentiels d'investissement pouvant renforcer sa viabilité.

Mohamed CISSE
Enseignant chercheur à
l'UGLCS
Docteur à l'UVS

L'indépendant

L'information
en toute
indépendance

Billet

Nous autres citoyens, vivons sous l'empire de la publicité. Les médias de tous supports nous en matraquent la vue et l'ouïe jour et nuit au point qu'on est menacé de devenir des pantins de la société de consommation. Il y a lieu de garder la tête sur les épaules

Walaoulou BILIVOGUI

Opinion

La transition risque de prendre une tournure inquiétante, les mains ont changé, mais les pratiques sont les mêmes, attention

Au lendemain de la prise effective du pouvoir par le gouvernement des forces spéciales, à sa tête le CI Mamadi Doumbouya j'ai interpellé les militants de certaines formations politiques de l'opposition en ne considérant pas ce coup d'État militaire comme un règlement de compte contre l'ex parti au pouvoir ni contre ses militants et sympathisants.

Mais l'euphorie suscitée par le départ brusque de M. Alpha Condé était telle que personne d'entre eux ne pouvait retenir sa joie en privilégiant la raison. Or, je savais qu'il y aura des moments où certains actes posés par la junte militaire ne seront pas appréciés par les mêmes militants de ces partis en raison justement de leurs intérêts politiques en jeu.

Depuis près d'un mois, c'est-à-dire depuis après la rebatissage de l'aéroport au nom de l'ancien président de la République, en l'occurrence Camarade Sekou Touré et la nomination de Dr Dansa Kourouma à la tête du CNT (pour ne citer que ces deux derniers actes) l'axe a clairement montré son désaccord, certains profanateurs de l'actuel régime ont d'ailleurs boycotté la visite du président.

Aujourd'hui, pour un équilibre stratégique en termes de soutiens, le CI Mamadi Doumbouya a effectué une visite sur l'autoroute Fidèle Castro (réputée favorable à l'ancien régime déchu qui, jusque-là n'avait fait l'objet d'aucune visite de la part de la junte). Visiblement, le président de la transition a bien été accueilli. Une foule en liesse était sortie pour l'ovationner avec véhémence. Bravo M. le Président !

Mais attention à la foule qui vous accueille. Attention à cette foule qui applaudit. Cette foule n'a jamais été sincère, elle n'est jamais sincère. Ce que le peuple vous demande n'est pas de mesurer le degré d'adhésion d'une minorité de la population guinéenne à vos nombreuses actions, fussent-elles populistes,

mais a besoin de réformes réfléchies pour que cette transition soit la dernière dans notre pays.

Si vous voulez savoir comment les populations guinéennes récompensent ses leaders qui leur ont déçu, il te suffit juste de passer en revue quelques vidéos de campagne du Pr Alpha Condé et les vidéos du déshonneur de la journée du 5 septembre 2021, vous comprendrez qui sont les guinéens.

1. Le Président, cette stratégie de propagande politique marche dans les pays comme le nôtre, parce que nous sommes foncièrement divisés à cause de nos divergences politiques et éthiques. Mais en réalité, ses conséquences sont immédiates, surtout lorsque vous verrez votre cortège recevoir les slogans hostiles et à caractère moqueur.

Lorsque vous entendrez certains de ces militants scander les slogans comme : nous ne voulons pas de militaire au pouvoir, nous ne voulons un autre dictateur... vous comprendrez que vous auriez mieux à gagner en travaillant sans chercher à vous faire à un camp. Travaillez, le peuple dans son écrasante majorité silencieuse vous observe, il est témoin.

Soyez prudent. Soyez l'homme que vous avez toujours voulu incarner : un transformateur, un idéaliste et un réaliste. Soyez l'homme de la rupture.

Aly Souleymane Camara

Analyste politique, consultant média et enseignant Chercheur

AMBASSADE DU JAPON

Conakry, le 15 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE LE JAPON LANCE DEUX PROJETS DE CONSTRUCTION D'ÉCOLES PRIMAIRES A CONAKRY ET A COYAH



Les 9 et 15 février 2022, Son Excellence Monsieur MATSUBARA Hideo, Ambassadeur du Japon en République de Guinée, en compagnie des présidents des ONG porteuses de projet et des autorités locales, a posé la première pierre de deux nouveaux chantiers de construction d'écoles primaires, à Matam-Lido 1 (Conakry) et à Malassy (Coyah), poursuivant l'investissement du Gouvernement du Japon dans le renforcement du secteur de l'Éducation en Guinée.

Le mercredi 9 février 2022, SEM MATSUBARA, en compagnie de Monsieur Salifou CAMARA, Président de l'ONG Développement par les jeunes (DEPAJE) et des autorités locales et éducatives du quartier, ont procédé à la pose de première pierre du **Projet de reconstruction de l'école primaire de Matam Lido 1**, à Conakry. Ce projet d'environ 826 000 000 Francs Guinéens permettra de reconstruire un bâtiment de trois salles de classe et d'une direction, un deuxième bâtiment de quatre salles, toutes équipées, ainsi que la réalisation d'un château d'eau, pour les 333 élèves de ce quartier populaire de Conakry qui avaient dû être réaffectés dans d'autres établissements, eux-mêmes déjà largement sous-dimensionnés.

Le mardi 15 février, SEM MATSUBARA et Madame Binty SACKO,

Coordinatrice de l'Association pour la défense des droits de l'enfant et de la femme en Guinée (ADDEF-Guinée), ainsi que les responsables locaux, ont lancé les travaux du **Projet de construction de l'école primaire de Malassy**, dans la commune rurale de Wonkifong (Coyah). Ce don d'environ 825 000 000 Francs Guinéens va permettre la création d'une école de six salles de classe et d'une direction équipées, ainsi que d'un forage, pour répondre aux besoins des 325 enfants scolarisables de Malassy, qui sont actuellement obligés d'aller dans d'autres villages pour leurs études.

Par ces projets, le Japon continue de contribuer au développement en direction de la population guinéenne, au travers des organisations de la société civile. Ainsi, depuis 1991, ce sont plus de 1 000 salles de classe qui ont été financées par le Japon à travers tout le territoire guinéen, car l'éducation des enfants est la base fondamentale du développement d'un pays.

Programme des Nations Unies pour le Développement

Au service
des peuples

«Consultant National Chargé d'appuyer la Mise en œuvre du Programme Cadre d'appui à la Modernisation de l'outil Diplomatique Guinéen »

Le Cabinet devra au moins avoir :

Education :

Un diplôme post-universitaire (Bac+5) en relations internationales, diplomatie, économie du développement ou tout autre diplôme jugé équivalent

Expérience :

- Une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans dans l'administration des affaires étrangères et de la diplomatie ;
- Une expérience d'appui conseil dans un Cabinet ministériel de pays en développement ;
- Une expérience pratique dans la formulation de politiques et stratégies d'action publique ;
- Une expérience pratique dans la coordination d'équipes de haut niveau
- Capacité à travailler avec des personnalités de haut niveau

Langues requises :

* Langue de travail : Français (écrit,parlé)

Modalités de soumission :

Dans son dossier de candidature, le cabinet soumettra une offre technique comprenant notamment l'approche méthodologique, sa compréhension de la mission, le déroulement de la mission, les différentes tâches à faire et le contenu des rapports à fournir. Une séance de présentation et de validation du plan de réalisation de la mission sera organisée avec le consultant avant le démarrage effectif des travaux. L'offre technique sera accompagnée d'une offre financière détaillée.

Les Cabinets intéressés sont priés de consulter la version intégrale des termes de référence à travers le lien :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par e-mail à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=88215

Chaque envoi ne doit pas dépasser **5 MB** ;

La soumission en version physique sous plis fermés n'est pas acceptée.

Toute offre reçue hors délai ou envoyée en dehors de l'adresse électronique ic.offres.gn@undp.org ne sera pas prise en compte.

Date limite de dépôt des dossiers : 02 Mars 2022 à 00h00mn GMT.

*Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.
Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.
En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org*

Programme des Nations Unies pour le Développement

Au service
des peuples

Le PNUD/GUINEE RECHERCHE POUR LE COMPTE DE ONUHABITAT :

- Un(e) Consultant(e) national(e) en communication pour le compte de ONUHABITAT.
- Cabinet pour réaliser l'étude de base du projet « RENFORCEMENT DU DIALOGUE MULTI-ACTEURS POUR UNE GOUVERNANCE FONCIERE ET ENVIRONNEMENTALE RESPONSABLE EN BASSE GUINEE » pour le compte de ONUHABITAT.

Les consultants intéressés sont priés de consulter la version intégrale de l'invitation à

Soumissionner pour les spécifications à travers les liens ci-dessous :

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=88190 : Un(e) Consultant(e) national(e) EN COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE ONUHABITAT

- https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=88198 : Cabinet pour réaliser l'étude de base du projet « RENFORCEMENT DU DIALOGUE MULTI-ACTEURS POUR UNE GOUVERNANCE FONCIERE ET ENVIRONNEMENTALE RESPONSABLE EN BASSE GUINEE »

Les dossiers de soumissions des offres doivent être envoyés uniquement par e-mail à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org pour le consultant national et offres.gn@undp.org pour le cabinet.

Date limite de dépôt des dossiers : Le Jeudi 10 Mars 2022 à 14 Heures 00 Minute GMT, Heure de Conakry.

*Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.
Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.
En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org*



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité
MINISTERE DU COMMERCE
Réf 0507MCI-PME/CAB/PRMP/2022

Conakry, le 16 FEV 2022

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES (AGPM)

1 - Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022, le Ministère du Commerce, de l'industrie et des PME a obtenu des fonds afin de financer ses activités.

2- A ce effet, il lance un avis général de passation des marchés **conformément à l'article 20** du code des marchés publics à l'intention des candidats potentiels et qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 du code des marchés publics.

3- **Au titre des Marchés de Biens**, nous noterons :

- Achat pré-imprimés au compte du cabinet
- Achat de pré-imprimés au compte des directions
- Achat de fournitures et petits matériels de bureau au compte du cabinet
- Achat de fournitures et petits matériels de bureau au compte des directions
- Frais de nettoyage des locaux
- Achat de fournitures informatiques au compte du cabinet
- Achat de fournitures informatiques au compte des directions
- Frais et réparation des installations techniques au compte du projet de renforcement des capacités opérationnelles
- Achat de Matériels informatiques
- Achat de Matériels techniques
- Achat de Matériels de transport au compte du projet chaîne de valeurs
- Achat de Matériels informatiques au compte du projet chaîne de valeurs
- Achat de Matériels de transport au compte du projet renforcement des capacités opérationnelles
- Frais de formation, séminaires et stage au compte du centre pilote de technologie industrielle
- Frais de formation, séminaires et stage au compte du cabinet
- Frais de cérémonie et réception au compte du cabinet
- Frais de réunion, conférence au compte du cabinet
- Frais de réunion, conférence au compte des directions
- Frais de formation, séminaires et stage au compte du PDVA-G
- Frais de formation, séminaires et stage au compte du projet de renforcement de la capacité opérationnelle

La passation de ces marchés de biens sera effectuée par la méthode d'acquisition d'appel d'offres ouvert **conformément aux dispositions de l'article 23 du code des marchés publics**

4- **Au titre des Marchés de Travaux**, nous noterons :

- Rénovation, extension et équipement du bâtiment administratif de l'institut guinéen de normalisation et métrologie (IGNM)
- Rénovation, extension du centre pilote de technologie industrielle
- Projet de construction de six (06) antennes régionales et

informatisation du siège de l'agence autonome d'assistance intégrée aux entreprises ('3ae)

- Équipement laboratoire de métrologie
- Programme national de plateforme multifonctionnelle (PNPTFM)
- Siège régionaux des centres d'appui aux micros, petites et moyenne entreprises
- Zones industrielles de guinée (sécurisation physique et juridiques)
- Projet de parc industriel pilote de FANDJE
- Renforcement de la compétitivité micro et PME
- Construction de bâtiment a usage technique au compte du projet de compétitivité de la chaîne de valeur miel

La passation desdits marchés de travaux sera conduite par la méthode d'acquisition d'appel d'offres ouvert **conformément aux dispositions de l'article 23 du code des marchés publics**

5- **Au titre des Services de Consultants**, nous noterons :

- Assistance technique au compte du projet chaîne de valeurs
- Assistance technique au compte du projet d'appui à la compétitivité de la chaîne de valeur miel
- Aménagement forestier au compte du projet d'appui à la compétitivité de la chaîne de valeur miel
- Études au compte du projet renforcement de la capacité opérationnelle de l'ONCQ

La passation desdits marchés des Services de consultants sera conduite par les méthodes d'appel d'offres ouvert **conformément aux dispositions de l'article 23 du code des marchés publics et de Gré à Gré conformément aux dispositions de l'article 38 du code des marchés publics.**

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements supplémentaires auprès du service passation des Marchés Publics du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME, Téléphone : 622206196/628603040/ 622579519

Email : kabamoustiza1@gmail.com/
baoprmpindustrie@gmail.com

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis général de passation des marchés publics, **conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du code des marchés publics**



P/ Le Ministre P. O
Le Secrétaire Général

Mr. Mohamed BAKAYOKO

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES (AGPM)

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Autorité contractante:	
Exercice budgétaire:	
Ordonnateur:	
Journaux de publication de référence et site Internet:	
Autorité approbatrice:	

MARCHES DE FOURNITURES SANS REVUE PREALABLE PAR LA DNCMP / DEMANDE DE COTATION

Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 : EVALUATION DES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU				PHASE 4 : EXECUTION	
							Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du contrat	ANO sur le projet de contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation et notification du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	ACHAT DE MATERIEL DE NETTOYAGE	16.2.3.1.6.11.00	BND	1	DC	Prévisions 28/03/2022	28/03/2022	04/04/2022	07/04/2022	22/04/2022	27/04/2022	02/05/2022	17/05/2022	23/05/2022	30/05/2022	02/06/2022	06/06/2022	13/06/2022	14/06/2022	29/06/2022
2	ACHAT DE PETITS MATERIELS ET OUTILLAGES DE BUREAU	16.2.3.1.4.10.00	BND	2	DC	Prévisions 28/03/2022	28/03/2022	04/04/2022	07/04/2022	22/04/2022	27/04/2022	02/05/2022	17/05/2022	23/05/2022	30/05/2022	02/06/2022	06/06/2022	13/06/2022	14/06/2022	29/06/2022
3	ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULE AUTOMOBILE	16.2.8.2.10.00	BND	3	DC	Prévisions 28/03/2022	28/03/2022	04/04/2022	07/04/2022	22/04/2022	27/04/2022	02/05/2022	17/05/2022	23/05/2022	30/05/2022	02/06/2022	06/06/2022	13/06/2022	14/06/2022	29/06/2022
4	ACHAT AUTRES FOURNITURES DE SERVICE	16.2.3.9.99.00	BND	4	DC	Prévisions 28/03/2022	28/03/2022	04/04/2022	07/04/2022	22/04/2022	27/04/2022	02/05/2022	17/05/2022	23/05/2022	30/05/2022	02/06/2022	06/06/2022	13/06/2022	14/06/2022	29/06/2022
5	FRAIS ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	16.2.3.0.10.00	BND	5	DC	Prévisions 28/03/2022	28/03/2022	04/04/2022	07/04/2022	22/04/2022	27/04/2022	02/05/2022	17/05/2022	23/05/2022	30/05/2022	02/06/2022	06/06/2022	13/06/2022	14/06/2022	29/06/2022
6	FRAIS ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL TECHNIQUE AU COMPTE DU PROJET CHAINE DE VALEUR	16.2.3.8.5.11.00	BND	6	DC	Prévisions 15/04/2022	15/04/2022	20/04/2022	25/04/2022	10/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	21/06/2022	06/07/2022
7	AUTRES FRAIS DE MANIFESTATION	16.2.3.7.9.99.00	BND	7	DC	Prévisions 15/04/2022	15/04/2022	20/04/2022	25/04/2022	10/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	21/06/2022	06/07/2022
8	FRAIS DE REUNION,CONFERENCE AU COMPTE DU PROJET RENFORCEMENT	16.2.3.3.6.11.00	BND	8	DC	Prévisions 15/04/2022	15/04/2022	20/04/2022	25/04/2022	10/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	21/06/2022	06/07/2022
9	AUTRES FORMATION DE SERVICE AU COMPTE DU PROJET RENFORCEMENT	16.2.3.3.9.99.00	BND	9	DC	Prévisions 15/04/2022	15/04/2022	20/04/2022	25/04/2022	10/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	21/06/2022	06/07/2022
10	AUTRES DEPENSES DIVERS AU COMPTE DU PROJET RENFORCEMENT	16.3.9.9.99.00	BND	9	DC	Prévisions 15/04/2022	15/04/2022	20/04/2022	25/04/2022	10/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	21/06/2022	06/07/2022
11	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIELS INFORMATIQUES	16.2.3.8.1.10.00	BND	11	DC	Prévisions 15/04/2022	15/04/2022	20/04/2022	25/04/2022	10/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	21/06/2022	06/07/2022
12	POINTS D'EAU (FORAGE) AU COMPTE DU PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE DE VALEUR MIEL	16.2.5.1.1.10.10	BND	12	DC	Prévisions 15/04/2022	15/04/2022	20/04/2022	25/04/2022	10/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	21/06/2022	06/07/2022
13	FRAIS DE FORMATION,SEMINAIRES ET STAGE AU COMPTE DES DIRECTIONS	16.2.3.3.6.10.00	BND	13	DC	Prévisions 15/04/2022	15/04/2022	20/04/2022	25/04/2022	10/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	21/06/2022	06/07/2022
14	FRAIS DE CEREMONIE ET RECEPTION AU COMPTE DES DIRECTIONS	16.2.3.7.10.00	BND	14	DC	Prévisions 15/04/2022	15/04/2022	20/04/2022	25/04/2022	10/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	21/06/2022	06/07/2022
Coût Total																				

Liste des Signes et Abréviations

PTF : Partenaire Technique et Financier
 TDR : Terme de référence
 JMP : Journal des Marchés Publics
 DAO : Dossier d'Appel d'Offres
 DP : Demande de Proposition
 CPMP : Commission de Passation des Marchés Publics
 ANO : Avis de Non Objection
 CCM : Commission de Contrôle des Marchés Publics

Mode de Passation		
1	AOO	Appel d'Offres Ouvert
2	CR	Consultation Restreinte
3	GG	Gré à Gré (En tente Directe)

Code Marché	Nature de Marché
1	Construction
2	Travaux de Génie Civil
3	Fourniture courante
4	Fourniture d'Equipements
5	Prestation Courante
6	Prestation Intellectuelle

Type de Financement	
1	BND
2	FINEX
3	CONJOINT

MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE QUALIFICATION

Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION	
							Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres/ouverture des plus	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux
1	RENOVATION,EXTENSION ET EQUIPEMENT DU BATIMENT ADMINISTRATIF DE L'INSTITUT GUINEEN DE NORMALISATION ET METROLOGIE(IGNM)		BND	1	AOO	Prévisions 11/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	02/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	27/06/2022	06/07/2022	11/07/2022	15/07/2022	18/07/2022	19/07/2022	18/11/2022
2	RENOVATION,EXTENSION DU CENTRE PILOTE DE TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE		BND	2	AOO	Prévisions 11/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	02/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	27/06/2022	06/07/2022	11/07/2022	15/07/2022	18/07/2022	19/07/2022	18/11/2022
3	PROJET DE CONSTRUCTION DE SIX(06)ANTENNES REGIONALES ET INFORMATISATION DU SIEGE DE L'AGENCE AUTONOME D'ASSISTANCE INTEGREE AUX ENTREPRISES(3AE)		BND	3	AOO	Prévisions 11/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	02/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	27/06/2022	06/07/2022	11/07/2022	15/07/2022	18/07/2022	19/07/2022	18/11/2022
4	EQUIPEMENT LABORATOIRE DE METROLOGIE		BND	4	AOO	Prévisions 11/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	02/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	27/06/2022	06/07/2022	11/07/2022	15/07/2022	18/07/2022	19/07/2022	18/11/2022
5	PROJGRAMME NATIONAL DE PLATEFORME MULTIFONCTIONNELLE(PN*PTFM)		BND	5	AOO	Prévisions 11/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	02/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	27/06/2022	06/07/2022	11/07/2022	15/07/2022	18/07/2022	19/07/2022	18/11/2022
6	SIEGE REGIONAUX DES CENTRES D'APPUI AUX MICROS,PETITES ET MOYENNE ENTREPRISES		BND	6	AOO	Prévisions 11/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	02/06/2022	09/06/2022	13/06/2022	20/06/2022	27/06/2022	06/07/2022	11/07/2022	15/07/2022	18/07/2022	19/07/2022	18/11/2022
7	ZONES INDUSTRIELLES DE GUINEE(SECURISATION PHYSIQUE ET JURIDIQUES)		BND	7	AOO	Prévisions 15/04/2022	22/04/2022	25/04/2022	25/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	16/06/2022	21/06/2022	28/06/2022	07/07/2022	12/07/2022	18/07/2022	21/07/2022	22/07/2022	21/11/2022
8	PROJET DE PARC INDUSTRIEL PILOTE DE FANDJE		BND	8	AOO	Prévisions 15/04/2022	22/04/2022	25/04/2022	25/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	16/06/2022	21/06/2022	28/06/2022	07/07/2022	12/07/2022	18/07/2022	21/07/2022	22/07/2022	21/11/2022
9	RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE MICRO ET PME		BND	9	AOO	Prévisions 15/04/2022	22/04/2022	25/04/2022	25/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	16/06/2022	21/06/2022	28/06/2022	07/07/2022	12/07/2022	18/07/2022	21/07/2022	22/07/2022	21/11/2022
10	CONSTRUCTION DE BATIMENT A USAGE TECHNIQUE AU COMPTE DU PROJET DE COMPETITIVITE DE LA CHAINE DE VALEUR MIEL	16.2.5.1.1.10.05	BND	10	AOO	Prévisions 15/04/2022	22/04/2022	25/04/2022	25/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	16/06/2022	21/06/2022	28/06/2022	07/07/2022	12/07/2022	18/07/2022	21/07/2022	22/07/2022	21/11/2022
Coût Total																				

Liste des Signes et Abréviations

PTF : Partenaire Technique et Financier
 TDR : Termes de référence
 JMP : Journal des Marchés Publics
 DAO : Dossier d'Appel d'Offres
 DP : Demande de Proposition
 CPM : Commission de Passation des Marchés Publics
 ANO : Avis de Non Objection

Mode de Passation		
1	AOO	Appel d'Offres Ouvert
2	CR	Consultation Restreinte
3	GG	Gré à Gré (En tente Directe)

Code Marché	Nature de Marché
1	Construction
2	Travaux de Génie Civil
3	Fourniture courante
4	Fourniture d'Equipements
5	Prestation Courante
6	Prestation Intellectuelle

Type de Financement	
1	BND
2	FINEX
3	CONJOINT

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Autorité contractante:	
Exercice budgétaire:	
Ordonnateur:	
Journaux de publication de référence et site Internet:	
Autorité approbatrice:	

MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION

Intitulé du Projet/Marché	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 : EXECUTION		
						Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
						12 j	3 j	30 ou 45 j	15 j	12 j	15 j	7 j	12 j	7 j	10 j	3 j	3 ou 5 j			
ACHAT PRE-IMPRIMES AU COMPTE DU CABINET	16.2.3.0.10.00	BND	1	AOO	Prévisions Réalisations	04/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	07/06/2022	20/06/2022	05/07/2022	12/07/2022	25/07/2022	01/08/2022	11/08/2022	16/08/2022	22/08/2022	23/08/2022	07/09/2022
ACHAT DE PRE-IMPRIMES AU COMPTE DES DIRECTION	16.2.3.0.10.00	BND	2	AOO	Prévisions Réalisations	04/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	07/06/2022	20/06/2022	05/07/2022	12/07/2022	25/07/2022	01/08/2022	11/08/2022	16/08/2022	22/08/2022	23/08/2022	07/09/2022
ACHAT DE FOURNITURES ET PETITS MATERIELS DE BUREAU AU COMPTE DU CABINET	16.2.3.1.2.10.00	BND	3	AOO	Prévisions Réalisations	04/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	07/06/2022	20/06/2022	05/07/2022	12/07/2022	25/07/2022	01/08/2022	11/08/2022	16/08/2022	22/08/2022	23/08/2022	07/09/2022
ACHAT DE FOURNITURES ET PETITS MATERIELS DE BUREAU AU COMPTE DES DIRECTIONS	16.2.3.1.2.10.00	BND	4	AOO	Prévisions Réalisations	04/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	07/06/2022	20/06/2022	05/07/2022	12/07/2022	25/07/2022	01/08/2022	11/08/2022	16/08/2022	22/08/2022	23/08/2022	07/09/2022
FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	16.2.3.1.6.12.00	BND	5	AOO	Prévisions Réalisations	04/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	07/06/2022	20/06/2022	05/07/2022	12/07/2022	25/07/2022	01/08/2022	11/08/2022	16/08/2022	22/08/2022	23/08/2022	07/09/2022
ACHA DE FOURNITURES INFORMATIQUES AU COMPTE DU CABINET	16.2.3.1.10.00	BND	6	AOO	Prévisions Réalisations	04/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	07/06/2022	20/06/2022	05/07/2022	12/07/2022	25/07/2022	01/08/2022	11/08/2022	16/08/2022	22/08/2022	23/08/2022	07/09/2022
ACHA DE FOURNITURES INFORMATIQUES AU COMPTE DES DIRECTIONS	16.2.3.1.3.10.00	BND	7	AOO	Prévisions Réalisations	04/04/2022	18/04/2022	21/04/2022	23/05/2022	07/06/2022	20/06/2022	05/07/2022	12/07/2022	25/07/2022	01/08/2022	11/08/2022	16/08/2022	22/08/2022	23/08/2022	07/09/2022
FRAIS ET REPARATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES AU COMPTE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES OPERATIONNELLES	16.2.8.5.10.00	BND	8	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
MATERIELS INFORMATIQUES	16.2.5.1.1.11.08	BND	9	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
MATERIELS TECHNIQUES	16.2.5.1.1.11.09	BND	10	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
MATERIELS DE TRANSPORT AU COMPTE DU PROJET CHAINE DE VALEURS	16.2.5.1.1.11.01	BND	11	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
MATERIELS INFORMATIQUES AU COMPTE DU PROJET CHAINE DE VALEURS	16.2.5.1.1.11.08	BND	12	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
MATERIELS DE TRANSPORT AU COMPTE DU PROJET RENFORCEMENT DES CAPACITES OPERATIONNELLES	16.2.5.1.1.11.01	BND	13	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
FRAIS DE FORMATION,SEMINAIRES ET STAGE AU COMPTE DU CENTRE PILOTE DE TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE	16.2.3.3.6.10.00	BND	14	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
FRAIS DE FORMATION SEMINAIRES ET STAGE AU COMPTE DU CABINET	16.2.3.3.6.10.00	BND	15	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
FRAIS DE CEREMONIE ET RECEPTION AU COMPTE DU CABINET	16.2.3.7.10.00	BND	16	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
FRAIS DE REUNION,CONFERENCE AU COMPTE DU CABINET	16.2.3.3.6.11.00	BND	17	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
FRAIS DE REUNION,CONFERENCE AU COMPTE DES DIRECTIONS	16.2.3.3.6.11.00	BND	18	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
FRAIS DE FORMATION,SEMINAIRES ET STAGE AU COMPTE DU PDVA-G	16.2.3.3.6.10.00	BND	19	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
FRAIS DE FORMATION,SEMINAIRES ET STAGE AU COMPTE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA CAPACITE OPERATIONNELLE	16.2.3.3.6.10.00	BND	20	AOO	Prévisions Réalisations	18/04/2022	02/05/2022	05/05/2022	06/06/2022	21/06/2022	04/07/2022	19/07/2022	26/07/2022	08/08/2022	16/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	05/09/2022	06/09/2022	21/09/2022
Coût Total																				

Mode de Passation	
1	AOO Appel d'Offres Ouvert
2	CR Consultation Restreinte
3	GG Gré à Gré (En tence Directe)

Code Marché	Nature de Marché
1	Construction
2	Travaux de Génie Civil
3	Fourniture courante
4	Fourniture d'Equipements
5	Prestation Courante
6	Prestation Intellectuelle

Type de Financement	
1	Budget National de Développement
2	Financement Extérieur
3	Financement Conjoint (FINEX+BND)

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Autorité contractante:	
Exercice budgétaire:	
Ordonnateur:	
Journaux de publication de référence et site Internet:	
Autorité approbatrice:	

Numero	Intitulé du Projet/Marché	Code Budget	Type de Financement	N° AM	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE DE PRESELECTION				PHASE 2 : PROCEDURE DE SELECTION				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ							
							Préparation TDR et DP	Non Objection sur TDR	Publication Avis à Manifestation d'Interet (MI)	Ouverture /Evaluation des MI	Envoi DP aux candidats de la liste restreinte	Date limite de dépôt des propositions (tech et finan)	Ouverture /Evaluation des propositions techniques	Non Objection sur rapport Prop. Techn.	Ouverture /Evaluation des propositions financières	Non Objection sur rapport combiné PT/FF	Publication /Notification provisoire	Négociation et mise en forme du contrat	Non Objection sur le contrat négocié	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début Prestations	Date de fin des prestations	
							12 j	30 ou 45 j	15 j	12 j	3 ou 7 j	30 ou 45 j	15 j	12 j	15 j	7 j	12 j	7 j	10 j	3 j	3 ou 5 j					
1	ASSISTANCE TECHNIQUE AU COMPTE DU PROJET CHAINE DE VALEURS	16.2.5.1.2.13.00	BND	1	SRE A GR	Prévisions Réalisations	24/03/2022	05/04/2022	05/05/2022	20/05/2022	01/06/2022	08/06/2022	08/07/2022	25/07/2022	06/08/2022	22/08/2022	05/09/2022	20/09/2022	27/09/2022	10/10/2022	17/10/2022	27/10/2022	31/10/2022	07/11/2022	08/11/2022	23/11/2022
2	ASSISTANCE TECHNIQUE AU COMPTE DU PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE DE LA CHAINE DE VALEUR MIEL	16.2.5.1.2.13.00	BND	2	SRE A GR	Prévisions Réalisations	24/03/2022	05/04/2022	05/05/2022	20/05/2022	01/06/2022	08/06/2022	08/07/2022	25/07/2022	06/08/2022	22/08/2022	05/09/2022	20/09/2022	27/09/2022	10/10/2022	17/10/2022	27/10/2022	31/10/2022	07/11/2022	08/11/2022	23/11/2022
3	AMENAGEMENT FORESTIER AU COMPTE DU PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE DE LA CHAINE DE VALEUR MIEL	16.2.5.1.1.10.15	BND	3	SRE A GR	Prévisions Réalisations	24/03/2022	05/04/2022	05/05/2022	20/05/2022	01/06/2022	08/06/2022	08/07/2022	25/07/2022	06/08/2022	22/08/2022	05/09/2022	20/09/2022	27/09/2022	10/10/2022	17/10/2022	27/10/2022	31/10/2022	07/11/2022	08/11/2022	23/11/2022
4	ETUDES AU COMPTE DU PROJET RENFORCEMENT DE LA CAPACITE	16.2.5.1.2.10.00	BND	4	AOO	Prévisions Réalisations	24/03/2022	05/04/2022	05/05/2022	20/05/2022	01/06/2022	08/06/2022	08/07/2022	25/07/2022	06/08/2022	22/08/2022	05/09/2022	20/09/2022	27/09/2022	10/10/2022	17/10/2022	27/10/2022	31/10/2022	07/11/2022	08/11/2022	23/11/2022
Coût Total																										

Approbation du plan de passation des marchés
Autorité Approbatrice

PTF : Partenaire Technique et Financier	Mode de Passation	
TDR : Terme de référence	AOO	Appel d'Offres Ouvert
JMP : Journal des Marchés Publics	ADR	Appel d'Offres Restreint
DAO : Dossier d'Appel d'Offres	BC	Recrutement
DP : Demande de Proposition	ED	Entente Directe
CPM : Commission de Passation des M	CR	Consultation Restreinte
ANO : Avis de Non Objection		

Code Marché	Nature de Marché
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations Intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
FINEX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable